

## CHERS PROPRIÉTAIRES,

*Nous sommes ravis de vous présenter notre dixième newsletter !*

Lors de sa réunion ordinaire du 11 mars 2017, l'Assemblée a élu cinq nouveaux membres du conseil syndical, et voté les rapports moral et financier à la quasi-unanimité.

En décembre 2016, nous vous avons sollicité pour modifier le cahier des charges du Lys-Chantilly. Un peu plus de cinquante propriétaires ont pour l'instant retourné le document signé au bureau de l'ASLC. Nous tenons à les remercier vivement de leur adhésion à ce projet d'avenir pour notre domaine. Cependant nous ne sommes qu'à mi-chemin car mille signatures sont nécessaires pour faire aboutir ces modifications. Nous encourageons tous ceux qui n'ont pas retourné le document à le faire. L'ensemble du personnel de l'ASLC est à votre écoute pour vous recevoir et vous informer plus en détail de ce projet.

Cette année 2017 verra la poursuite des travaux pluri-annuels (élagage, curage des regards, nettoyage des candélabres, aménagement urbain) ainsi que la mise en place d'un marché pour la réfection des voiries du domaine. Un programme de boisement des accotements des avenues non boisées, sera proposé aux propriétaires sur un mode d'adhésion volontaire. Un accord cadre sera également passé pour permettre à chaque propriétaire de reboiser son lot. Vous recevrez prochainement une note précisant les modalités de cet accord cadre.

L'ASLC travaille toujours avec la mairie de Lamorlaye sur les dossiers de la vidéoprotection et de l'assainissement. Nos services sont invités régulièrement aux différentes réunions. La vidéoprotection est en cours de déploiement par l'entreprise EIFFAGE, tandis que les conclusions du rapport de l'étude à la parcelle des cabinets Verdi Environnement et Amodiag doivent être rendues fin juin. Nous vous communiquerons les résultats de cette étude dès que possible.

Nous sommes heureux de vous annoncer également un événement festif.

L'équipe du Lys en fête vous propose une soirée blanche le samedi 1<sup>er</sup> juillet.

Dans ce début de période estivale, où chacun commence à profiter de son jardin et de l'environnement magnifique que nous offre le domaine, nous vous remercions de veiller au bien-être de chacun en adoptant des règles de bon voisinage pleines de bon sens.

Nous vous souhaitons un bon été au Lys-Chantilly.

**Anne Clautour,**  
*Présidente de l'ASLC*



## LE RÉSULTAT EST VALORISANT

Vous avez été nombreux à tondre, élaguer, semer, et embellir vos accotements. Le résultat est valorisant et je remercie chacun d'entre vous ayant accompli sa part d'embellissement. Vous pourrez compter sur votre Conseil Syndical pour suppléer sur les accotements non entretenus dans un délai raisonnable et dans les conditions prévues par notre règlement pour que le Domaine retrouve sa beauté pour l'été et que vos efforts soient récompensés.

En juin aussi, et toujours pour protéger nos accotements, environ 20 bornes forestières vont être posées.



## CHANGEMENT DE PRÉSIDENT DE L'ASLC

Madame, Monsieur,

Le Conseil Syndical de l'ASLC vous informe, par la présente, de la démission de Nicolas Moula de ses fonctions de Président de l'ASLC le 20 mai 2017. L'ensemble des membres du Conseil le remercie pour la qualité du travail accompli.

Réuni en urgence le 22 mai 2017, le Conseil Syndical a élu son successeur, Mme Anne Clautour, en tant que Présidente de l'ASLC, et M. François Nadim, Vice-Président.

*Le Conseil Syndical de l'ASLC*

## STAGIAIRES

L'ASLC a recours actuellement à trois stagiaires. L'un pour la mise à jour du plan des lots, le deuxième pour l'amélioration de l'accueil des propriétaires (FAQ, suivi des demandes, ...), et le dernier pour l'accompagnement de l'ASLC vers la dématérialisation totale des flux comptables.

**Nous vous rappelons de privilégier le mail pour tout contact avec l'ASLC : [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr)**

## POINT TRAVAUX

➡ **La réfection complète du rond-point des Amazones** a été réalisé par l'entreprise COLAS courant avril 2017. L'aménagement paysager du centre du rond-point est en cours de réflexion au sein du conseil syndical.



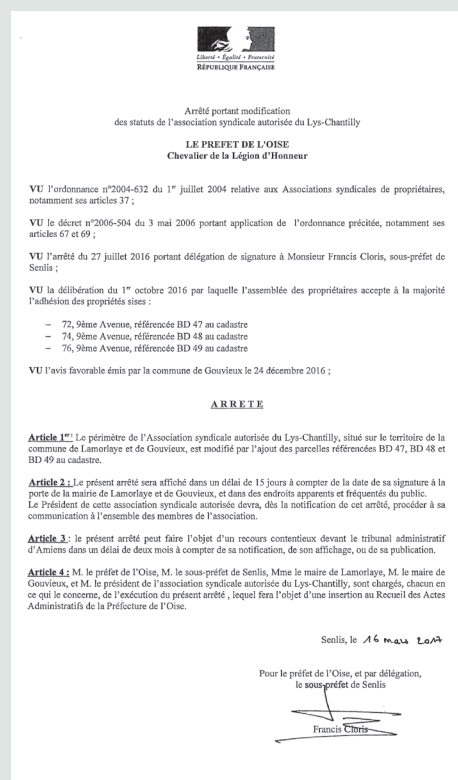
➡ **Un nouveau panneau plus grand d'affichage des délibérations** a été implanté devant les bureaux à l'intérieur du Square d'Aumale. Nous vous invitons à venir le consulter régulièrement.

➡ **Modernisation et simplification** : L'ASLC a comblé son retard informatique. L'établissement travaille maintenant en full-dématérialisation administrative. Un espace collaboratif dématérialisé permet les échanges à distance entre les membres du conseil syndical.

### ➡ **Gestion forestière**

Une trentaine d'arbres morts ou sénescents seront abattus courant juin 2017. Leur remplacement sera prévu à l'automne. Nous avons contacté Enedis (ERDF) propriétaire du lieu-dit du chemin vert, situé sur la commune de Gouvieux, afin qu'il réalise l'abattage des arbres morts.

## AUGMENTATION DU PÉRIMÈTRE DE L'ASA DU LYS-CHANTILLY (ASLC)



Le domaine comporte certaines propriétés situées géographiquement dans le domaine du lys-chantilly mais pas administrativement, ceci pour des raisons historiques liées à la création du lotissement en 1924.

En 2016, l'ASLC a entamé des discussions avec ces propriétaires amenant une première augmentation du périmètre de 15.202 m<sup>2</sup>. En début d'année 2017, le périmètre de l'association s'enrichit de 19.945 m<sup>2</sup> supplémentaires par l'inclusion de trois lots situés sur la ville de Gouvieux.

Vous trouverez ci-contre l'arrêté préfectoral modifiant le périmètre.

Ces nouvelles adhésions sont de nouveau le témoignage de la valeur ajoutée et des services rendus par l'ASLC aux propriétés incluses dans son périmètre.

## ACTIVITÉ DU NOUVEAU COLLÈGE VALORISATION

*En 2016, le président de l'ASLC a décidé la création d'un nouveau collège nommé Valorisation. La gestion de ce collège a été confiée à Jean-Louis Baduel, nouvellement élu au conseil syndical. L'objet de ce collège est d'être force de proposition de toute action relative notamment à l'embellissement, et susceptible de promouvoir l'image du domaine du Lys-Chantilly, ainsi que sa notoriété.*

Ce collège est composé d'un rapporteur et de quatre membres titulaires du conseil syndical. Depuis sa constitution en mai 2016 il s'est réuni à dix reprises, soit au rythme d'une réunion mensuelle.

*Parmi les principaux thèmes dont il s'est saisi, on peut citer :*

- 1 :** L'organisation de la réunion d'accueil des nouveaux propriétaires ainsi que la réunion festive de la galette des Rois qui ont lieu annuellement au mois de janvier.
- 2 :** La réflexion concernant l'élaboration d'une charte d'élague.
- 3 :** Les actions à entreprendre auprès des propriétaires afin de les inciter à l'entretien de leurs accotements et à l'élague des haies débordantes.
- 4 :** La création d'une association, type loi 1901, qui fournirait aux propriétaires intéressés et adhérents, un certain nombre de services personnalisés, tel que, par exemple, une liste de prestataires qualifiés.
- 5 :** L'élaboration, en coopération avec l'INSEE, d'une typologie des propriétaires du domaine, permettant précisément de cibler de façon plus pertinente les besoins spécifiques au Lys-Chantilly.
- 6 :** L'inventaire des ronds-points permettant l'implantation de poteaux forestiers historiques identiques à celui existant au rond-point du Poteau du Roi.

Enfin le collège « **Valorisation** » peut intervenir en support de compétence concernant l'activité d'autres collèges tel par exemple le collège « Patrimoine ».

**Propriétaires, vous souhaitez assister aux réunions de ce collège ou avez des suggestions à faire ? Vous pouvez contacter Mr Jean-Louis Baduel au 03.44.21.92.48.**



# LE LYS VU PAR PATRICK FEREC



# LE LYS VU PAR PATRICK FEREC



Monsieur Tarier Pâtre



Madame Tarier Pâtre

apportant des provisions aux petits.

Ils s'étaient installés dans le nichoir, accroché dans l'arbre aux écreuils. Ces derniers, intrigués par l'activité des oiseaux, ont tenté d'y aller voir. Cela a donné lieu à des "combats" homériques, très difficiles à photographier avec un téléobjectif tellement ces animaux sont vifs.

Patrick Ferec

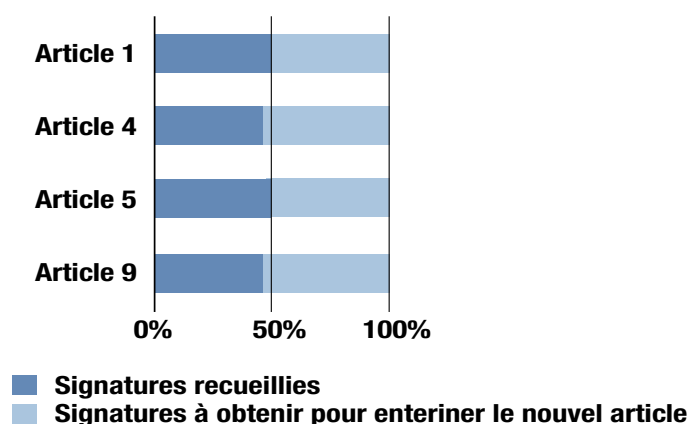


## CAHIER DES CHARGES

Actuellement 515 réponses sont parvenues à l'ASLC. Le Lys-Chantilly comptant 1514 membres adhérents, il nous faut recueillir 1008 signatures de propriétaires représentant 341 ha afin de modifier le Cahier Des Charges.

*Voici à ce jour et par article, les signatures recueillies*

**Signatures recueillies par article**



Nous vous remercions de renvoyer dès aujourd'hui vos articles modificatifs signés s'il vous ne l'avez pas encore fait.

Si vous souhaitez solliciter d'autres propriétaires afin de leur proposer de signer ces articles, envoyez un mail à l'attention du président à [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr)

Une réunion d'explications est également possible sur inscription en envoyant un email à [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr)



# Soirée BLANCHE

L'équipe du Lys en fête vous convie à  
LA PREMIERE *Soirée* **BLANCHE** du Lys-Chantilly.

**LE SAMEDI 1 JUILLET**  
**à partir de 20h00**

dans le restaurant du Golf du Lys.

Prix : 40€/personnes - Nombre de place limitée à 150 personnes

*Pour tout renseignement ou réservation*

*veuillez contacter le Golf :*  
*[contact@lys.golf](mailto:contact@lys.golf)*

